RN 12219 2003

Un dicton gascon dans Montaigne

BOUHA PROU BOUHA

RÉPONSE

AUX SOLUTIONS DE L'ABBÉ L. COUTURE

PAR

L'ABBÉ JOSEPH DULAC

Tu calamos inflare leves, ego dicere versus.
VIRG.

—

Prix : 10 francs

—

TARBES
CHEZ L'AUTEUR
26, Rue Massey, 26

—

1891

ÉCOLE BIBLIOTHÈQUE DES CHARTES

Document
0000005548682

Tiré à 100 exemplaires

90 — sur papier vélin

10 — sur papier vergé

BOUHA PROU BOUHA

PREMIÈRE PARTIE

L'ABBÉ COUTURE & SES CORRESPONDANTS

Comme le temps passe! Il y a onze ans, je publiai une plaquette, *Reliure d'un Montaigne à l'S barré et à monogrammes*, Réponse à une question de l'abbé L. Couture (1). Si je mentionne cette bluette, d'ailleurs agréable aux montaignophiles (2), ce n'est pas pour le plaisir d'évoquer ma discussion avec l'abbé Couture, c'est parce que, page 17, j'ai inséré un proverbe des *Essais*, objet d'une note critique de sa part dans le *Bulletin théologique, scientifique et littéraire de l'Institut catholique de Toulouse*. Cette note critique, à son tour, a été

(1) Paris, librairie ancienne et moderne, Édouard Rouveyre, 1, rue des Saints-Pères, 1880. In-8, pages 24, planche.

(2) *Le Livre*, entre autres, année 1880, p. 475, a consacré a ma plaquette un article de sa bibliographie : « Voici une petite brochure qui, malgré sa forme éristique, ne peut manquer d'intéresser beaucoup de montaignophiles... 24 pages facilement écrites et toujours pleines de courtoisie pour son adversaire... » (Ph. Min.)

Pour n'en pas nommer davantage, deux érudits parisiens adoptaient mes conclusions.

« J'ai lu avec attention votre intéressante brochure... En ce qui

critiquée. Mon intervention s'explique par ma citation du proverbe, mon amour de la vérité, ma lecture de ce recueil, la déclaration enfin de son libéral collaborateur : « Je dois laisser aux lecteurs du *Bulletin* le soin de faire ce choix et aussi le droit de juger en connaissance de cause les critiques de mes correspondants et mes réponses (1). »

La voici, cette note critique du romaniste avec les contradictions de ses correspondants.

Un dicton gascon dans Montaigne

Ce dicton se trouve précisément dans le chapitre des *Essais* désigné cette année pour les examens de la licence ès lettres (l. I, xxiv, *du Pédantisme*), et c'est ce qui m'a porté à l'étudier de près. De plus, il fait partie d'un de ces passages qui n'étaient pas dans le texte publié par Montaigne, et qui n'y ont été introduits que dans l'édition posthume donnée par M^lle^ de Gournay, d'après des notes manuscrites de son *père d'adoption* (2). On sait que ces passages, quelque précieux qu'ils soient par eux-mêmes, ont souvent le tort de couper ou de brouiller plus que de raison le fil du

---

concerne l'attribution du volume, je ne puis que partager votre opinion, si clairement expliquée du reste dans votre brochure... » (Edouard Mahé, correspondant de plusieurs journaux.)

« Un heureux hasard vient de faire tomber entre mes mains une brochure que vous avez publiée chez l'éditeur Rouveyre..., que j'ai lue avec le plus vif intérêt. Vos déductions y sont si bien enchaînées, qu'on se sent d'emblée disposé à vous suivre malgré vos contradicteurs, et votre manière franche et loyale de les mettre au pied du mur, vous acquiert de suite les sympathies. » (Docteur L. Bouland.)

(1) *Bulletin théologique, scientifique et littéraire de l'Institut catholique de Toulouse*, année 1890, p. 178.

(2) Ceci a été écrit trop vite, et je m'en aperçois en corrigeant mes épreuves. Plusieurs des additions dont il s'agit ont été introduites dans le texte des *Essais* par Montaigne lui-même, dans l'édition de 1588. Je ne suis pas à même de vérifier en ce moment si l'addition dont je vais m'occuper est vraiment posthume, comme je l'ai supposé gratuitement. [Note de l'auteur.]

discours. Il y a, ce me semble, en cet endroit même, quelque chose de cet inconvénient.

Voici l'alinéa du texte primitif de Montaigne qui précède le passage ajouté :

« Nous ne travaillons qu'à remplir la mémoire, et laissons l'entendement vuide. Tout ainsi que les oyseaus vont quelquefois à la queste du grein, et le portent au bec sans le taster, pour en faire bechée à leurs petitz, ainsi nos pedantes vont pillotant la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs levres, pour la degorger seulement et mettre au vent. Mais, qui pis est, leurs escoliers et leurs petits ne s'en nourrissent et alimentent non plus; ains elle passe de main en main, pour cette seule fin d'en faire parade, d'en entretenir autruy, et d'en faire des contes, comme une vaine monnoie inutile à tout autre usage et emploite qu'à conter et jeter (1). » . . . . . .

Mais venons-en à l'addition que M^lle^ de Gournay a insérée juste à cet endroit du texte :

« *Apud alios loqui didicerunt, non ipsi secum.* [Ils ont appris à parler aux autres, et non pas à eux-mêmes. Cic. *Tusc.*, v, 36.]

« *Non est loquendum, sed gubernandum.* [Il ne s'agit pas de parler, mais de conduire le vaisseau. Senec., *Epist.* 108.] [Nature, pour montrer qu'il n'y a rien de sauvage en ce qu'elle conduict, faict naistre souvent és nations moins cultivées par art des productions qui luictent les plus artistes productions. Comme, sur mon propos, le proverbe gascon, tiré d'une chalemie, est-il délicat : *Bouha prou bouha, mas a remuda lous dits qu'em!* « Souffler, prou souffler; mais à remuer les doigts, nous en sommes là. »

Les deux textes latins cités d'abord vont parfaitement au sujet; celui de Senèque surtout s'adapte admirablement à la pensée de Montaigne : il faut former les enfants à l'action, et non pas simplement à la parole. Le dicton gascon qui vient plus bas a la même portée; seulement la réflexion dont il est précédé interrompt un peu la suite naturelle des idées. Cet éloge des productions de ce qu'on nomme aujourd'hui *littérature orale* ou *littérature populaire* est bien dans le goût de l'auteur, qui, du reste, y est revenu dans d'autres endroits avec plus d'insistance; mais il n'est peut-être pas si bien placé dans son contexte qu'il le serait dans une note marginale.

(1) *Essais*, texte orig. de 1580, éd. Dezeimeris et Barkhausen, Bordeaux, 1873; I, 93. [Note de l'auteur.]

Quoi qu'il en soit, venons à l'explication de la phrase gasconne.

Le sens littéral est bien rendu dans la version française qu'en donne Montaigne lui-même. On pourrait encore traduire en paraphrasant : « Il ne s'agit plus de souffler, c'est assez souffler comme cela ; nous avons maintenant à remuer les doigts, à mettre les mains à la besogne. » C'est donc l'équivalent du texte de Senèque : *Non est loquendum, sed gubernandum ;* c'est, par conséquent, la pensée qui remplit presque tout le chapitre « du Pédantisme », et Montaigne a raison de dire que le proverbe dont il admire l'expression « artiste » vient bien « sur son propos. »

A-t-il également raison de dire que ce proverbe est tiré d'une « chalemie », mot qui signifie sans doute chanson à danser avec accompagnement de chalumeau ? Peut-être sa mémoire ou ses conjectures l'ont-elles trompé sur ce point. Il est difficile d'imaginer comment la phrase en question, qui ne paraît pas rythmée, pouvait entrer dans une pièce mesurée pour la danse. Elle ne semble pas non plus un *proverbe* proprement dit ; c'est un *dicton*, une formule acceptée pour s'exciter à l'action, au moment d'une besogne pressante. Les premiers mots « assez soufflé », veulent dire peut-être : « Nous avons assez respiré, assez reposé, assez repris haleine. » J'aimerais mieux y voir ce sens plus pittoresque et plus approprié à ce qui suit : « Nous avons assez soufflé sur nos doigts », il s'agit maintenant de faire œuvre de ces doigts eux-mêmes.

Ajoutons quelques mots sur la langue de ce dicton. — C'est bien du gascon, dans le sens propre. Au seizième siècle comme aujourd'hui, on désignait souvent sous ce nom divers dialectes de la langue d'oc étrangers à la Gascogne. Goudelin, de Toulouse, Le Sage, de Montpellier, ont été dans ce sens large appelés « poètes gascons. » Mais ici le dialecte propre à la Gascogne, c'est-à-dire à peu près la région comprise entre la Garonne et les Pyrénées, se révèle avec certitude dès le premier mot *bouha ;* dans les dialectes de la langue d'oc autres que le gascon, c'est *bufa* ou *bouffa*, comme l'italien *buffare*. Le remplacement de *f* par *h* aspirée est l'un des principaux caractères de la phonétique gasconne. — *Prou*, assez, est commun à tous ces dialectes et à l'ancien français. — Mais *èm* (nous sommes) révèle, je crois, mieux que le gascon en général, un parler propre à une contrée particulière de la Gascogne. L'Armagnac dit *soum* (*sumus*) ; c'est le Béarn et les pays limitrophes qui disent *èm* (par analogie avec *ès*, *és*, tu es, il est) (1).

(1) *Bulletin théologique, scientifique et littéraire de l'Institut catholique de Toulouse*, année 1890, p. 120.

Post-scriptum

Cette note, publiée dans notre livraison de juin dernier (*ci-dessus*, p. 120), a eu le succès que nous souhaitons à toutes les autres : elle a été lue avec attention et avec intérêt ; elle a même été discutée et contestée. Il nous est arrivé à son sujet, de quatre ou cinq côtés différents, des observations critiques qui au fond se ramènent à deux. On ne sera pas fâché de les trouver ici.

I

La première ne porte que sur un mot de la phrase gasconne citée par Montaigne ; elle a peu d'importance pour l'intelligence exacte de cette phrase, mais elle offre un certain intérêt linguistique. Aussi avais-je l'intention de publier en entier la lettre (datée de Lourdes) où ce point avait été touché avec le plus de détail et de curiosité. Je voulais la donner à la *Revue de Gascogne* comme une contribution intéressante à la linguistique gasconne ; mais, par malheur, je l'ai égarée. En attendant que je remette la main dessus, je présente aux lecteurs du *Bulletin* le résumé suivant, que je crois fidèle :

« Il est vrai que dans la plupart des dialectes patois des Pyrénées, *qu'èm* doit se traduire par « nous sommes. » — *Qu'èm partits*, « nous sommes partis. » — Mais dans la vallée d'Azun *qu'èm*, *qu'èt* (pour *qu'èts*) sont employés pour « nous avons, vous avez. » — Ainsi, pour traduire « nous avons à partir, » on dira *qu'èm a parti*. L'amphibologie produite par cet emploi de *qu'èm*, *qu'èt*, donne lieu à beaucoup de plaisanteries contre les habitants de l'Azun. Telle est l'historiette d'une bonne femme de cette vallée félicitant en ces termes un bourgeois propriétaire d'un beau porc : *Moussu, quin porc qu'èt!* « Monsieur, quel beau cochon vous avez! » (équivoque, *vous êtes*).

« Il semble naturel de prendre le mot *qu'èm* en ce sens dans le proverbe cité par Montaigne, puisqu'il s'agit d'exprimer l'obligation de remuer les doigts. — *Nous avons à...* plutôt que *nous en sommes là*. Ainsi, la traduction littérale du dicton gascon serait : « Souffler, assez souffler ; mais à remuer les doigts *nous avons*. »

Il me semble, au contraire, que la phrase : « C'est à remuer les doigts que nous en sommes » est tout aussi expressive, tout aussi appropriée au sens que celle-ci : « Nous avons à remuer les doigts, nous devons remuer les doigts. »

De plus, l'usage indiqué de *qu'èm*, *qu'èts* (pour *qu'auem*, *qu'auetz*) est une contraction étrange et abusive, particulière à une seule vallée. Il n'y a pas la moindre raison de croire que l'auteur des *Essais* ait rien emprunté à cette vallée, tandis qu'il y a un motif sérieux de penser qu'il a exploité les environs de Salies en Béarn. Enfin, ce qui est décisif, il a traduit lui-même, certainement d'après les Gascons qui lui avaient transmis le dicton dont il s'agit : « *Nous en SOMMES là.* »

II

Je dois maintenant communiquer aux lecteurs du *Bulletin* la lettre que m'a fait l'honneur de m'adresser un des plus savants travailleurs de Toulouse :

« Monsieur l'Abbé,

« Je viens de lire dans le *Bulletin* de juin... votre note sur « un dicton gascon dans Montaigne ». Il me semble que les deux explications que vous proposez : 1° nous avons assez respiré; 2° nous avons assez soufflé sur nos doigts, ne sont pas parallèles au *non est loquendum sed gubernandum* de Sénèque, et par conséquent qu'elles ne répondent pas à la pensée de Montaigne.

« Notez que le « proverbe gascon est tiré d'une chalemie », c'est-à-dire, suivant moi, qu'il est emprunté à un chalumeau. Pour jouer de la *chalemie* (flûte champêtre), dit le maître, il faut souffler, *bouha*. — Souffler, bon, *bouha*, *prou*, répondent les écoliers. Mais il faut aussi savoir remuer les doigts, *remuda lous dits*. — *A remuda lous dits qu'em!* « Ah! à remuer les doigts que nous sommes (embarrassés)! » — *Non est loquendum sed gubernandum*.

« Veuillez agréer, etc.

« A. B. »

Il y a dans cette lettre, d'abord une critique de mon explication, et ensuite une explication nouvelle.

La première, je l'avoue, ne me paraît aucunement fondée en raison. Le parallélisme entre ma traduction et la phrase de Senèque, contesté par mon érudit correspondant, reste évident à mes yeux. On parle pour engager à l'action; on respire, on souffle sur ses doigts, pour se disposer à agir. Donc, *Assez soufflé sur nos doigts,*

il s'agit de nous en servir, est un équivalent très familier, mais très exact de : *Non est loquendum, sed gubernandum.*

Quant à l'explication nouvelle, je m'empresse de reconnaître qu'elle est ingénieuse et séduisante; si séduisante qu'elle m'a presque gagné au premier moment. Mais je dois ajouter qu'elle m'a paru perdre de sa vraisemblance devant un examen sérieux. En effet, le dicton est « tiré d'une chalemie », d'après Montaigne, et j'y consens, quoiqu'il soit permis de mettre en doute, sur ce léger détail, l'exactitude, soit de ses souvenirs, soit de son expression. Mais *chalemie* veut dire, je crois, « chanson accompagnée du son du chalumeau ». Si ce mot voulait dire *chalumeau* tout simplement, les expressions de Montaigne n'auraient guère de sens ; *proverbe emprunté à un chalumeau* est, au moins, une ellipse trop violente pour que je la mette sur le compte de l'auteur des *Essais.* Pour que l'interprétation proposée par M. B. fut acceptable, il faudrait que *chalemie* fût quelque chose comme l'*art*, la *méthode* de jouer du chalumeau ; alors, il serait naturel d'y trouver ces deux choses : la plus aisée, souffler ; la plus difficile, remuer les doigts *secundum artem.* Mais, en dehors de cette hypothèse impossible, l'interprétation nouvelle n'est qu'ingénieuse, tandis que les précédentes se présentent d'elles-mêmes à l'esprit. Il est vrai qu'il resterait à choisir entre elles. Je dois laisser aux lecteurs du *Bulletin* le soin de faire ce choix et aussi le droit de juger en connaissance de cause les critiques de mes correspondants et mes réponses (1).

(1) *Bulletin théologique, scientifique et littéraire de l'Institut catholique de Toulouse,* année 1890, p. 176.

SECONDE PARTIE

—

MA CONTRIBUTION

Si attentif à relever les additions, comment l'abbé Couture a-t-il négligé d'en signaler une des plus marquantes dans la tirade préliminaire elle-même? Après le deuxième point (1), l'édition de 1877 renferme :

C'est merveille combien proprement la sottise se loge sur mon exemple : est ce pas faire de mesme ce que ie fais en la plus part de cette composition? ie m'en vois escornifflant, par cy par là, des livres, les sentences qui me plaisent, non pour les garder (car ie n'ay point de gardoire), mais pour les transporter en cettuy cy; où, à vray dire, elles ne sont pas non plus miennes qu'en leur première place : nous ne sommes, ce crois ie, sçavants que de la science presente; non de la passee, aussi peu que de la future.

Autre addition moins importante qui a échappé au professeur, « et la conscience », avant « vuide » (2), dès lors au pluriel, « vuides. »

Un jour Démosthènes, raconte Cicéron, passait sur la rue, quand il entendit une porteuse d'eau murmurer à sa voisine : Voilà Démosthènes! admiration qui le combla de joie. *Quid hoc levius?* ajoute son malin confrère. *At quantus orator! Sed apud alios loqui videlicet didicerat, non multum ipse secum?* Dans les *Essais*, cette phrase-ci se présente légèrement modi-

(1) Ci-avant, p. 3.
(2) Ci-avant, p. 3.

fiée, avec un sujet pluriel au lieu d'un singulier; Démosthènes y céda la place aux pédantes et à leurs « escholiers. »

Quant à la traduction, les crochets sont de l'abbé Couture, mais pas le contenu, qui se lit au bas de la page, au moins dans l'édition de 1825. « Ils ont appris à parler aux autres », cette version pèche par amphibologie. Ont-ils appris aux autres à parler, ou bien ont-ils appris à parler eux-mêmes aux autres, sans être béotien, le lecteur ne saisit qu'à la réflexion. Il aurait été plus clair de rendre *apud alios* par « devant les autres », à la façon de Quicherat et Daveluy qui, touchant le même verbe *loqui*, rendent *apud populum*, encore du Cicéron, par « devant le peuple (1) ».

Le lourdais ou le sempéien (ne serait-il pas le plus intime de Gaston Balencie?) prétend que *em*, « nous avons », appartient en propre à la vallée d'Azun (2); c'est une erreur : la vallée d'Argelès en revendique la copropriété, comme tout contradicteur pourra s'en convaincre à bref délai dans les *Bouquéts* de Jean Bourdette, recueil d'historiettes désopilantes en lavedanais actuellement sous presse, dont les patoisants se pourlèchent d'ores et déjà les babines. Un cordonnier d'Argelès riposte à une paysanne de Davantaïgue : « Tà qì p-ag èt, braba hennà? »; « Qu'èt arrazou. » (p. 16.)

Peu importe que ce terme eût ou non rayonné plus loin, du moment que Montaigne adopte « sommes », d'ailleurs aussi et même plus énergique, l'abbé Couture a bien fait d'exclure « avons ».

Où je n'approuve pas autant le professeur, c'est lorsqu'il écrit : « L'Armagnac dit *soum* (*sumus*); c'est le Béarn et les pays limitrophes qui disent *èm* (par analogie avec *ès*, *és*, tu es, il est) (3). » En Bigorre, çà et là, *som* et *em* marchent côte à côte, et *ey* dame le pion à *és*. De plus, si tant est que *auetz* s'y faufile

(1) Quicherat (L.) et A. Daveluy, *Dictionnaire latin-français*, mot *Loquor*.
(2) Ci-avant, p. 5-6.
(3) Ci-avant, p. 4.

quelque part, *auet* y circule en souverain. A propos de *bouha*, je relève encore : « Le remplacement de *f* par *h* aspirée est l'un des principaux caractères de la phonétique gasconne (1). » Avec d'innombrables exceptions, *boufanto*, *boufardo*, *boufit*, *faran*-haran, *fé*-hé (foi), etc., etc.

Assez de logomachie; non pas que je ne m'intéresse aux mots comme excellent moyen d'élucider les choses, mais je tremble d'ennuyer, instruit par cette moquerie de Montaigne :

« Demetrius le grammairien rencontrant, dans le temple de Delphes, une troupe de philosophes assis ensemble, il leur dict : — Ou je me trompe, ou, à vous veoir la contenance si paisible et si gaye, vous n'estes pas en grand discours entre vous : — à quoy l'un d'eux, Heracleon le Megarien, respondit : — C'est à faire à ceulx qui cherchent si le futur du verbe βάλλω a double λ, ou qui cherchent la dérivation des comparatifs χεῖρον et βέλτιον, et des superlatifs χείριστον et βέλτιστον, qu'il fault rider le front s'entretenant de leur science : mais quant aux discours de la philosophie, ils ont accoustumé d'égayer et resiouïr ceulx qui les traictent, non les renfrongner et contrister (2). »

Sur ce, des mots arrivons aux choses.

*

Au rebours des lièvres qui, avec la queue... de l'alphabet, signent X. Z., « un des plus savants travailleurs de Toulouse », lièvre aussi, a-t-il signé, avec la tête, A. B.? Je crois plutôt aux initiales de ses prénom et nom, contrarié de ne pas deviner les lettres absentes, dans ma tendance à lui adresser sur son interprétation du dicton gascon, une carte de félicitations, où j'aurais, néanmoins, glissé une verte entre deux mûres. Autant il a réussi pour le proverbe, autant il a échoué en reprochant à l'abbé Couture le non-parallélisme de ses explications avec la sentence de Sénèque, j'ignore pourquoi pas, du même coup,

(1) Ci-avant, p. 4.
(2) Montaigne (Michel de), *Essais*, l. 1, c. xxv.

avec celle de Cicéron. Rien de plus parfait que cet accord, défendu, à juste titre, par le romaniste. Ce qui l'est moins, ce sont ses traductions jumelles dont le correspondant, à l'aide d'une arme irrésistible, attaque les contre-sens, visibles pour tous excepté pour l'interprète.

*

Que le dicton soit « tiré d'une chalemie », l'abbé Couture dit, « j'y consens, quoiqu'il soit permis de mettre en doute sur ce léger détail l'exactitude, soit de ses souvenirs, soit de son expression (1). »

Vraiment, « ce léger détail »! Mais c'est le fonds, sinon le très fonds de la question, si bien qu'une bonne partie des notes, distribuées entre plusieurs considérations, roule sur la chalemie.

*

Souvenirs de Montaigne. L'abbé Couture commence par les suspecter. Notre moraliste réfère le dicton à une chalemie; au fait, ne l'aurait-il pas puisé à une source de prose? On sait bien que Montaigne se plaint de ses facultés naturelles, et qu'à sa mémoire, en particulier, concernant les lectures, il a décoché ce trait : « il m'en vois escornifflant, par cy par là, des livres, les sentences qui me plaisent, non pour les garder (car ie n'ay pas de gardoire), mais pour les transporter en cettuy cy (2). » Garantie de fidélité que cette hâte à consigner : les proverbes, pas plus que les sentences, ne moisiront dans une « gardoire » où le butineur se défend de les conserver; de quel droit n'en accepter qu'au rabais, prompte et fraîche, la reproduction? Je le demande à l'abbé Couture. Singulière règle de critique, serait-elle à l'usage des romanistes du collège de France, que de réprouver, sous prétexte d'amnésie, chaque fois qu'elle gêne, une attestation des meilleurs écrivains!

*

(1) Ci-avant, p. 7.
(2) Montaigne (Michel de), *Essais*, l. 1, c. xxiv.

Conjectures de Montaigne. Dégager la mémoire de Montaigne, à quoi bon ? elle n'est nullement embourbée. Son dépréciateur raisonne ainsi : — la chalemie est une chanson ; une chanson implique le rythme ; le proverbe en manque ; donc il n'a pas été détaché d'une chalemie. — Est-ce là raisonner ou déraisonner ? Logiquement, il fallait s'enquérir si, différente de la chanson, quoique sous un vocable identique, il n'existe pas quelque chalemie n'ayant rien à démêler avec la mémoire, sans versification ni cadence, chalemie qui légitime et confirme l'origine du proverbe d'après les *Essais*. Montaigne l'a découverte par ses conjectures. Ne voilà-t-il pas que l'abbé Couture les sape ainsi que ses souvenirs ! Heureusement, avec plus d'assurance que de sûreté. Le pays des conjectures est, dit-on, la plus grande province de la république des lettres. Montaigne s'y est-il égaré ? On en jugera par l'examen de son expression. Avant de le tenter, observons que l'abbé Couture se plaît à bercer dans la balançoire de la conjecture, les objets de son animadversion, et votre serviteur tout le premier, auquel il essayait de casser le cou, pour la *Reliure d'un Montaigne à l'S barré et à monogrammes*, avec ses secousses d' « explication... bien conjecturale », « conjecture », même « divination » (1).

*

Expression de Montaigne. Quelle est-elle ? « proverbe gascon, tiré d'une chalemie. » L'abbé Couture l'incrimine : « chalemie veut dire, je crois, chanson accompagnée du son du chalumeau. Si ce mot voulait dire chalumeau tout simplement, les expressions de Montaigne n'auraient guère de sens. » Ce que c'est que des opinions ! A. B. estime, et nous aussi, que les expressions en auraient infiniment davantage.

Par chalemie, l'auteur de la note semble n'entendre que la chanson, pas l'instrument. Il est, néanmoins, certain que ce nom s'applique aux deux, et dans cet ordre, premièrement à l'instrument, secondement à la chanson.

Virgile, dans une églogue, amène la rencontre de deux

(1) P. 6-7.

bergers. Ménalque (pas celui de la Bruyère) tourne à Mopsus, ainsi qu'à lui-même, un petit compliment :

Tu calamos inflare leves, ego dicere versus (1).

Dès ce vieux temps, voilà l'instrument, *calamos*, et voici la chanson, *versus*, qui, par extension, s'appellera aussi chalemie. Coïncidence remarquable, *bouha* du moraliste équivaut à *inflare* du poète.

Instrumentiste et chansonnier ne forment qu'un seul acteur chez un autre poète, poète français, contemporain de Montaigne.

La remplissant de vent sa douce chalemie,
Va jouer sa chanson de l'amour de sa mie (2).

Je signalerai encore « remplissant de vent », périphrase de *inflare* et de *bouha*, avec recommandation à l'abbé Couture de réfléchir que la chalemie, en qualité de chanson, servait non seulement à cadencer les pas, mais encore à célébrer l'amour, les bergeries, etc.

Froissart s'extasie sur une musique d'instruments, parmi lesquels nasille la chalemie.

Grant foison de ménestraudies, de trompes, de nacaires, de chalemies et de muses (3).

Ménard aura-t-il voix au chapitre?

Adonc veist noblement armer et aprester François, sonner trompettes, et jouer chalemies (4).

Pour amples détails sur chalemie, synonyme chalumeau, et leurs multiples variantes, on consultera, avec non moins de profit que d'intérêt, La Curne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*, t. III, p. 335, mot Chalumeau.

(1) Virgile, *Églogues*, V, 2.
(2) Baïf (Jean-Antoine de), *Œuvres*, fol. 5, v°.
(3) Froissart (Jean), *Chronique* (Sauvage), t. V, p. 217.
(4) Menard (Claude), *Histoire de Bertrand du Guesclin*, p. 144.

De l'Aulnay, dans son Glossaire pour les Œuvres de Rabelais, a consigné cet article (1).

Chalemie, flûte champêtre, et aussi la cornemuse; chansons rustiques que l'on chantoit au son de ces instruments.

Ni Dupiney de Vorepierre ni Littré ne donnent ce mot, qu'a recueilli cependant Bescherelle.

Chalémie, s. f. Espèce de cornemuse qui n'a point de petit bourdon. | Chalumeau de berger, fait soit d'un brin d'avoine ou de seigle, soit d'une branche de figuier ou de sureau (2).

Observez qu'ici la chanson est bannie de la définition exclusivement consacrée à l'instrument, sur lequel pas un fils des champs qui n'égaie ses premières années. Dans les dernières, *meminisse juvabit*.

Il reste prouvé que *chalemie* signifie la chanson et l'instrument, l'instrument plus que la chanson.

*

Pour jouer de la chalemie, deux choses sont nécessaires : le souffle et le doigté; attrapez d'abord l'embouchure, et puis en avant, les doigts! Comment les expressions de Montaigne n'auraient-elles « guère de sens, » alors que, après ces gloses, la réalité saute aux yeux, à moins qu'on ne les perde à force de clarté?

L'abbé Couture se retranchera derrière ce gabion : « proverbe emprunté à un chalumeau » est, au moins, une ellipse trop violente pour que je la mette sur le compte de l'auteur des *Essais* (3). » Ni violente ni douce, il n'y a pas d'ellipse; la phrase est complète et très complète, parfaitement troussée, ne laissant rien à désirer. On ne comprend pas le scrupule du puriste à la passer à l'actif d'un auteur dont le bilan en réunit,

(1) Ce Glossaire se trouve à la fin d'une foule d'éditions. Voir mot Chalemie.

(2) Bescherelle, *Dictionnaire national*, mot Chalémie (avec accent aigu).

(3) Ci-avant, p. 7.

en veux-tu en voilà, de plus corsetées, de plus serrées, de plus sanglées. Il serait curieux de relever chez Montaigne tous les endroits, combien nombreux, où il emploie, aux divers temps, le verbe tirer avec autant de concision que de prestesse. Mais puisque l'abbé Couture se rabat sur l'équivalent « proverbe emprunté à un chalumeau », à l'effet de dissiper sa syndérèse, je lui remémorerai, équivalent pour équivalent, une anecdote de notre auteur :

« Une femme, pensant avoir avalé une espingle avecques son pain, crioit et se tormentoit comme ayant une douleur insupportable au gosier, où elle pensoit la sentir arrestée : mais parce qu'il n'y avoit ny enfleure ny alteration par le dehors, un habile homme ayant iugé que ce n'estoit que fantasie et opinion, prinse de quelque morceau de pain qui l'avoit picquée... (1) ». On devine la suite.

Franchement, si l'abbé Couture daigne, — et je l'espère, — reconnaître à Montaigne « opinion prinse de quelque morceau de pain », il n'en dormira pas moins sur ses deux oreilles pour lui endosser « proverbe emprunté à une chalumeau », comme retouche Aristarque, ou « tiré d'une chalemie », comme burine le styliste.

Cette locution était alors assez en usage, et Rabelais pourrait bien l'avoir léguée à Montaigne, âgé de vingt ans lorsque trépassa le romancier aussi gaulois que sale. Eh bien, maître François n'a-t-il pas lancé une phrase de pareille désinvolture et hors d'équivoque : « cette metaphore est extraicte de marmite.... (2) ». Cuisine à mettre en si bon appétit l'abbé Couture qu'il se décidera, vous verrez, à tout avaler, le plat de Michel aussi bien que le plat de François, car, à l'instar du second, le premier lui répliquera :

Je vous le dis en bon françois (3).

*

(1) Montaigne (Michel de), *Essais*, l. I, c. xx.
(2) Rabelais (François), *Œuvres*, l. III, c. xv.
(3) Fontaine (Jean de la), *Fables*, VI, 8.

L'abbé Couture ne veut pas de la chanson. Est-ce que Montaigne y a jamais songé ? L'abbé Couture ne veut pas plus de l'instrument que de la chanson. Montaigne cependant l'articule nettement, à témoin les fonctions du chalumeau, sa correspondance avec le proverbe, les données des prosateurs et des poètes. Tout ce que l'abbé Couture octroie, c'est une méthode; encore, ajoute-t-il, hypothèse impossible. Alors pourquoi la proposer? Elle ne sert pas à authentiquer le dicton. Fût-elle possible, une méthode s'appeler chalemie, qui le gobera ? Et puis, honorable professeur, dans une méthode on apprend à souffler, mais on n'y souffle pas, à moins que pour en chasser la poussière ; dans une méthode on apprend le doigté, mais on n'y remue pas les doigts, à moins que pour en tourner les feuillets. Mopsus jouera-t-il bien du chalumeau sans méthode ? J'avoue que non ; seulement, naturelle ou acquise, la méthode se confond avec le joueur, et le joueur avec le chalumeau ; chalumeau, joueur et méthode, tout cela ne fait qu'un, et chalumeau comprend tout. Qu'est-ce que le premier violon de l'Opéra ?

*

Eau bénite de cour : « l'interprétation nouvelle n'est qu'ingénieuse ». Mon énucléation de la *Reliure d'un Montaigne à l'*S *barré et à monogrammes* en fut aussi aspergée : « votre explication si ingénieuse » (1), et mon éclaircissement sur une inscription bilingue avait déjà subi cet arrosage : « l'ingénieuse explication » (2). Il est vrai qu'ici l'abbé Couture parlait au nom de l'abbé Canéto ; mais toujours une fin de non-recevoir, toujours la préférence égoïste, et toujours le même cliché : ingéniosité, c'est-à-dire, ingénuité.

L'abbé Couture n'attend pas le jugement des lecteurs entre lui et ses contradicteurs, il le prévient : « les précédentes [interprétations, les siennes] se présentent d'elles-mêmes à l'esprit ». A l'esprit de qui ? C'est ce que le professeur oublie de spécifier, et quand même cela serait, en dépit du proverbe, la première idée est-elle toujours la meilleure ? De ses deux interprétations, la blanche ne vaut pas plus que la noire, et la

(1) *Reliure d'un Montaigne à l'*S *barré et à monogrammes*, p. 6.
(2) *Revue de Gascogne*, t. XVI, p. 411.

liberté qu'il laisse aux lecteurs de choisir, — ils la prendraient s'il ne la leur laissait pas, — on en profitera pour souscrire des pieds et des mains à l'« ingénieuse » de A. B. Tout ce que mérite la trouvaille de l'abbé Couture, sans rapport aucun avec la *chalemie*, se réduit à cet éloge : *Se non è vero, è ben trovato.*

*

Grands et petits prophètes prédisent à l'abbé Couture que, s'il ne débitait sur sa chaire que des leçons aussi renversantes, il ne serait pas nécessaire à l'avenir, comme il l'a été par le passé, d'agrandir la salle de son cours.

TARBES. — IMPRIMERIE CLÉMENT LARRIEU.

DU MÊME

FLORE DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES (publiée pour la première fois), plantes vasculaires spontanées, classification naturelle, dichotomies pour arriver seul et sans maître à la détermination des familles, des genres, des espèces, table complète étymologique, gravures dans le texte, carte géographique, par l'abbé J. DULAC, membre de la Société botanique de France. — Paris, F. Savy, libraire-éditeur, 24, rue Hautefeuille, 1877. — In-12 de XIII-644 pages.

AGUILANNEUF, origine, étymologie, tournée, par l'abbé Joseph DULAC. — Tiré à 100 exemplaires, papier vélin. — Paris, librairie ancienne et moderne, Ed. Rouveyre et G. Blond, 98, rue Richelieu, 1882.

ŒUVRES DE SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE, traduites du grec en français, avec prolégomènes, manchettes, notes, table analytique et alphabétique, table détaillée des matières, par l'abbé J. DULAC. — Paris, librairie catholique de Martin-Beaupré frères, éditeurs, 21, rue Monsieur-le-Prince, 1865. — Splendide in-8 de 672 pages.

JEANNE DE SALES, sœur de saint François de Sales, élève de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, son rapport avec l'ordre de la Visitation, par l'abbé J. DULAC. — Tiré à 100 exemplaires. — Paris, Aug. Aubry, éditeur, librairie de la Société des Bibliophiles français, 18, rue Séguier, 1876. — In-8 de VIII-190 pages, papier vergé, blason.

RELIURE D'UN MONTAIGNE à l'S barré et à monogrammes. Réponse à une question de l'abbé L. Couture par l'abbé J. DULAC. — Tiré à 200 exemplaires, 150 papier vélin, 50 papier teinté. — Paris, librairie ancienne et moderne, Edouard Rouveyre, 1, rue des Saints-Pères, 1880. — In-8 de 24 pages, planche.

FABLES, par l'abbé Joseph DULAC. — Paris, Edouard Rouveyre, 45, rue Jacob, 1888. In-8 de 324 pages. Couverture genre parchemin.

Etc., etc.